

**Comité Directeur du C.R.C.K.N.A.**  
**Vendredi 12 mai 2017**  
Maison des Sports - Talence – 19h00

**Présents** : Frédéric Boob, Jean-Marc Bouillère, Daniel Lafitte, Pascal Rumeau, Valentin Gervais, Philippe Vallaëys, François Desclaux, Clément Berger, Marie Duval, Micheline Beloeil, Patrick Bechtold, Stéphanie Rivière, Francis Cohort, Stéphane Pradeau, Thijs Paauw, Jean-Noël Biteau, Alain Simon.

Claude Alaphilippe, Marianne Agulhon, Quentin Lyphout, Dominique Laurent, Dominique Massicot

**Excusés** : Thierry Moureau, Gurgen Brun, Marc Brossard, Pascale Beauy, Stéphanie Marion, Pierre-Yves Chevalier, Philippe Marchegay, Rodolphe Bouvet, Cyril Leblond, Eric Bernard, Philippe Niquet.

***Le quorum est atteint.***

Ouverture du Comité Directeur par Clément Berger.

***Aide aux athlètes***

La région a revu son processus d'attribution des aides athlètes avec une modulation en fonction des renseignements fournis par les familles. C. Alaphilippe va coordonner le dossier afin d'accompagner au mieux notamment le team Nouvelle Aquitaine.

***Gouvernance***

Suite à son élection au Conseil Fédéral et conformément à son souhait exprimé à l'occasion de l'AG du 14 janvier dernier, M. Duval propose sa démission de la présidence. Dans le même temps T. Mouraud et G. Brun ont fait part de leur souhait de quitter respectivement leur poste de secrétaire et de vice-président en charge de la commission sportive. Après un appel à candidature au sein des membres du comité directeur présent pour le poste de Président (obligatoire par la loi), T. Paauw propose sa candidature.

T. Paauw est proposé au poste de président par 11 voix pour et 4 abstentions.

T. Paauw contactera prochainement les membres du bureau afin de redéfinir les missions de chacun. Une feuille de route sera par ailleurs rapidement proposée afin de construire, notamment le plan de développement.

***Point financier***

C. Berger remercie Catherine pour son efficacité dans le suivi de l'activité comptable. Une relance sera faite auprès de la quinzaine de clubs qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2017. A ce jour pas d'inquiétude pour terminer l'année, mais le décalage dans le versement des subventions et surtout l'inconnue quant à leur montant vont amener le comité à puiser dans son capital. C. Berger va se rapprocher de l'expert-comptable afin de définir une perspective. En attendant, il convient d'être prudent et de s'assurer que tous les règlements des stages soient versés avant leur commencement (surtout pour cet été), et il est nécessaire d'aller chercher de nouvelles recettes.

Dans ce cadre, une convention de prestation de service est à l'étude entre le Comité et la FFCK concernant D. Massicot qui pourrait intervenir auprès de la DTN pour un volume voisin de 20% de son temps de travail. D. Laurent a également à l'étude plusieurs interventions auprès de clubs corréziens qui doivent faire l'objet de conventions dont le contenu et la tarification seront définis prochainement avec l'assistance du cabinet comptable.

La problématique des écarts de taux sur les fiches de paye mis en lumière par Q. Lyphout est en cours de vérification par le cabinet comptable. En cas d'absence d'erreur du cabinet comptable une proposition de récupération du salaire net avec effet rétroactif est validée.

### **Investissement**

Le précédent Bex qui s'était tenu à Angoulême avait validé la nécessité de changer le minibus qui est sur Angoulême en profitant de la subvention du Conseil Régional.

T. Paauw présente le principe de la subvention qui avait été acquise en Limousin et qui reste toujours valable jusqu'en juillet 2017. La proposition est d'envisager la vente du véhicule actuel positionné sur Angoulême prioritairement auprès des structures fédérales de Nouvelle-Aquitaine (valeur entre 7000 et 8000€) et d'acquérir un véhicule neuf (selon le devis négocié par C. Alaphilippe pour 25000 euros). C. Alaphilippe est chargé de la mise en œuvre de ce dossier.

### **Challenge jeune**

Un projet d'animation de la finale Régionale Jeunes avait été réfléchi par le collectif des conseillers techniques. Une réunion du comité directeur au mois de mars a permis la constitution d'un groupe de travail sur le même sujet. L'absence d'invitation des cadres techniques à cette réunion a empêché la production d'une seule proposition commune cohérente. Cette situation a eu pour effet de créer une tension bien inutile. A l'avenir, une coordination élus/cadres sur la question est indispensable.

Du point de vue technique T. Delaunay assurera la gestion sur le site et le classement sera assuré par JL. Pessoni. Des arrivées d'équipes dès le mercredi soir semblent possible il sera alors nécessaire de rentrer en contact avec T. Delaunay pour finaliser les conditions précises.

## Projet de Performance Fédéral

Les structures actuelles ne peuvent répondre à tous les besoins des territoires et tout un territoire central est éloigné géographiquement des 2 pôles actuels. Aujourd'hui il est nécessaire d'effectuer un état des lieux précis de la population sportive, de l'encadrement et des sites de pratique afin de valoriser au mieux le palmarès et les richesses de notre territoire. Un retour « allégé » doit être proposé rapidement et constituera le point de départ du nouveau projet pour lequel il est nécessaire d'innover et de ne pas se créer de barrière.

Concernant le pôle d'Angoulême, le CD16 a fait part officiellement de son souhait que la participation du comité régional dans le financement de N. Labat, entraîneur, se rapproche de la réalité de son investissement au profit des intérêts régionaux. A ce jour de fortes interrogations demeurent quant à la poursuite de l'accompagnement de la Région et de l'Etat. Un groupe de travail sera mis en place par Thijs Paauw pour rencontrer le Président du CD16 et étudier les modalités de collaboration entre nos 2 structures. La rentrée du CREF reste toujours incertaine compte tenu de la question des financements régionaux notamment qui ne sont pas encore finalisés. En septembre, 15 athlètes devraient s'entraîner au sein du pôle de Pau (pour lequel une synergie avec le club de Pau devrait être renforcée) et 28 au sein du pôle et du CREF d'Angoulême.

Un groupe de travail devra être constitué prochainement sous le pilotage des CTS afin de construire le cahier des charges du futur PPF.

## Questions diverses

. C. Aderkahoui : son statut de travailleur handicapé nécessite une adaptation de son poste de travail suite à la visite d'une ergonome. Le principe de l'achat d'un fauteuil adapté (# 1000 euros) est acté. Il est également proposé de prolonger son augmentation temporaire de travail jusqu'à la fin de l'année. D'ici là une évolution pérenne sera proposée à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

. Remplacement des CTS : il est nécessaire de maintenir une forte pression auprès de la DTN pour le remplacement d'au moins un des deux postes de CTS qui étaient présents sur le territoire du Poitou-Charentes. Si l'un des deux postes doit être pourvu ce ne pourra être qu'en interne (pour janvier), un courrier officiel doit donc être adressé prochainement au Président Fédéral (co-signé par les présidents des CDCK ?).

La présence des CTS auprès des organisateurs de manifestations bascule sur le budget de l'ETR, donc sous la responsabilité des CTS. Pour les CTF, une étude au cas par cas sera nécessaire.

. Lors de la candidature des clubs pour les futures manifestations, il faudra s'assurer que ces derniers ont la capacité d'en assurer l'organisation afin de ne plus retrouver de situation similaire à celle du championnat régional vitesse.

. Pour le déplacement aux pîges juniors en descente, compte tenu du nombre d'athlètes, il faudrait un deuxième minibus régional. Voir la disponibilité des véhicules régionaux, sinon la location d'un camion sera étudiée.

. Concernant la commission jeune, S. Rivière se retire de sa mission.

. Le plan de développement sera mis à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

. Championnats du Monde Pau 2017 : chaque club recevra un code d'accès spécifique concernant la politique d'achat des billets. A réfléchir l'opportunité pour le CRCKNA d'acquérir des billets pour nos partenaires.

Concernant les volontaires notamment en charge des postes techniques, seuls 14 experts kayak se sont proposés ce qui est à ce jour insuffisant.

Afin de renforcer les interactions entre les Championnats du Monde et les clubs de Nouvelle-Aquitaine, un questionnaire a été proposé afin de construire notamment des cartes interactives. La participation de D. Massicot est validée auprès de S. Graille pour mener à bien cette opération.

La séance est levée à 22h30

A handwritten signature in blue ink on a white background. The signature is stylized and appears to be 'Thijs RAUW'. Below the signature, the name 'Thijs RAUW' and the title 'Président.' are written in a clear, legible font.

Le rapporteur, D. Massicot